



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2012

L'an deux mille douze, le 5 mars, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Christophe GUITTON, Olivier VORMS, Luc ROSSET, François FOSSOUX.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Olivier VORMS

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 30 JANVIER 2012

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Délibérations

2012-10 : Attribution des marchés de travaux – création parking-relais

La commission d'Appel d'Offres a décidé, lors de sa réunion du 1^{er} mars 2012, d'attribuer chacun des marchés aux entreprises possédant les compétences, les moyens humains, financiers et techniques requis et présentant les offres économiquement les plus avantageuses :

Lot 1 : Entreprise MITHIEUX pour un montant de 146 861.26€ TTC

Lot 2 : Entreprise EUROVIA pour un montant de 117 861.72€ TTC

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme la décision de la Commission d'Appel d'Offres, autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au marché.

2012-11 : Vote du Compte Administratif 2011 – Budget Principal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions d'exécution du budget de la commune pour l'exercice 2011. Conformément au Code Général des Collectivités territoriales (article L2121-14) Monsieur le Maire quitte la séance lors des délibérations des élus.

Après présentation en détail du Compte Administratif, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, de prendre acte du C.A. et de voter la délibération pour approbation.

2012-12 : Vote du Compte Administratif 2011 – Budget CCAS

Comme pour le C.A. du Budget Principal, Monsieur le Maire expose les conditions d'exécution du budget du CCAS pour l'exercice 2011. Conformément au Code Général des Collectivités territoriales (article L2121-14) Monsieur le Maire quitte la séance lors des délibérations des élus.

Après présentation en détail du Compte Administratif du CCAS, les membres du CCAS décident à l'unanimité, de prendre acte du C.A. et de voter la délibération pour approbation.

3- Rapports des commissions communales et intercommunales

Commission Voirie/Bâtiments (rapporteur J.F. Bocquet)

Les membres de la commission doivent décider des investissements à prévoir au budget 2012 ainsi que les aménagements nécessaires pour les bâtiments communaux et la voirie (signalétique entre autre).

Commission Vie Locale (rapporteurs O. Vorms/M. Bournay)

Début février, des membres de la commission Vie Locale ont rencontré l'Association APE P'tits Loups pour parler de certains dysfonctionnements. Un cahier a été mis en place dans lequel seront notées toutes les anomalies. Les membres de l'association seront ainsi tenus informés. Une convention Mairie/Association, définissant les obligations et les droits de chacune des parties sera signée prochainement.

Comité d'Animation de Nonglard : peu de participants au concours de belote organisé le 4 février mais une très bonne ambiance toute la soirée.

Repas du CCAS : Le repas traditionnel qui a eu lieu le 12 février a réuni une soixantaine d'ainés dans une ambiance conviviale. Un grand merci aux enfants de l'école qui ont contribué à la décoration des tables.

Repas de la Paroisse : le 26 février, dans la salle des fêtes de Nonglard, 180 personnes sont venues partager le repas organisé par les communautés paroissiales de Lovagny et Nonglard, pour faire face aux

dépenses de chauffage et de fonctionnement des 2 églises. Beaucoup de bonne humeur et nombreux lots ont été remportés à la tombola.

Commission électorale : depuis janvier, la commission en charge de la mise à jour de la liste électorale s'est réunie 2 fois pour valider les nombreuses inscriptions volontaires, les inscriptions d'office des jeunes de 18 ans et les radiations proposées par l'INSEE.

Commission communication : Le CITIC 74 (Centre de l'Informatique et des Technologies de l'Information et de la Communication de la Haute-Savoie) a été mis en place en 1995 par le Conseil Général pour permettre l'introduction d'Internet dans les écoles puis a ouvert différents services informatiques à l'ensemble des structures publiques du Département. Cette structure qui héberge le nom de domaine de la commune, les adresses mail de la mairie, son site Internet et le serveur Pingoo de l'école.

Pour des raisons d'ordre juridique émanant de l'Etat, il sera dissous le 31 décembre 2012. La commission recherche un nouvel hébergeur pour migrer tous nos services.

Le bulletin municipal est préparé et après relecture et d'éventuelles modifications, il sera distribué prochainement aux habitants de la commune.

Commissions de la CCFU

Commission Développement Durable (rapporteur M. Bournay)

Le projet d'une réunion d'information concernant le gaz de schiste au niveau de la Communauté de Communes Fier et Usses pour les habitants et les élus a été évoqué en Conseil Communautaire et probablement étudié en juin prochain.

Commission Environnement-Déchets (rapporteur Eric Labaz)

La société "PIC BOIS" a été retenue pour la conception et la fabrication des panneaux des aires de tri sélectif.

4 – Divers

Elections présidentielles : Pour les 2 tours de cette élection nationale, les 22 avril et 6 mai, le bureau de votes sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Fin de la réunion à 23h15

INFORMATIONS

MODIFICATION DES HORAIRES DE LA MAIRIE

LA MAIRIE SERA OUVERTE :

LUNDI MARDI ET VENDREDI MATIN

DE 7H30 A 12H15

MERCREDI DE 7H00 A 10H30

PAS DE PERMANENCE TELEPHONIQUE EN DEHORS

DES HEURES D'OUVERTURE

PERMANENCES DES ELUS

TOUS LES JEUDIS DE 18H00 A 19H00 (SAUF AVIS CONTRAIRE)